



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 276-2020
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.370

Déposée le : 23.11.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Graf (Interlaken, PS) (porte-parole)
Aebi (Hellsau, UDC)
Amstutz (Sigriswil, UDC)
von Wattenwyl (Tramelan, Les Verts)
Beutler-Hohenberger (Gwatt, PEV)
Egger (Frutigen, pvl)
Bichsel (Merligen, PBD)
Zybach (Spiez, PS)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 26.11.2020

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Aide immédiate en faveur du tourisme

Le Conseil-exécutif est chargé des mandats suivants :

1. Modifier la législation de manière à ce que, lors de crises, le canton de Berne puisse verser des contributions extraordinaires au secteur du tourisme bernois, en particulier pour la prospection du marché, dans le cadre des aides financières prévues par la loi sur le développement du tourisme (LDT).
2. Une fois ces bases légales modifiées, et si la situation le nécessite, verser un montant approprié pour le marketing de madeinbern (BE ! Tourisme SA) et les destinations touristiques du canton.

Développement :

La loi sur le développement du tourisme (LDT) régleme les aides financières destinées au secteur du tourisme bernois. Conformément à la LDT, ces aides sont financées soit par les taxes d'hébergement, soit par les fonds publics. Les conditions d'octroi des aides financières pour la prospection du marché sont précises et exhaustives, et aucune disposition n'est prévue pour les situations extraordinaires. Or nous nous trouvons justement dans ce type de situation sans savoir combien de temps cela durera. La pandémie met particulièrement en difficulté le secteur du tourisme et pourrait à terme menacer le positionnement de destinations touristiques entières sur le plan international et national. Les destinations urbaines, comme Berne, sont actuellement très affectées, tout comme d'autres destinations, tournées vers un tourisme mondialisé, comme Interlaken.

Si une telle crise devait durer plusieurs années – ce qui n'est pas exclu à ce jour – des modèles économiques entiers, occupant une place dominante dans la création de valeur ajoutée, pourraient s'effondrer. Tout reconstruire reviendrait considérablement plus cher qu'investir une somme relativement modeste pour les aider à franchir le cap. Les organisations du tourisme et les destinations touristiques ne peuvent réagir de façon contracyclique que de façon limitée. Elles dépendent de liquidités qui ne recommenceront à circuler en suffisance que progressivement, une fois la crise passée. C'est dans cette phase qu'il est essentiel de bien de se positionner sur le marché.

Le fait est que d'autres cantons, notamment les cantons touristiques que sont le Valais, les Grisons et le Tessin, déploient beaucoup plus de moyens cantonaux pour se positionner sur le marché national et international. Il convient également de souligner que le tourisme occupe une place économique importante dans le canton de Berne et constitue même un secteur prépondérant dans l'Oberland bernois.

Motivation de l'urgence : La situation est grave, et les destinations touristiques tout comme BE! Tourisme SA (madeinbern) ont besoin d'une aide financière urgente.

Destinataires

– Grand Conseil